

Guide Petite Enfance

Le Partenariat Petite Enfance à Montrouge

La lecture individuelle

La médiathèque a choisi de privilégier la lecture individuelle auprès tout-petits car celle-ci leur permet de choisir librement le livre dont ils ont envie sur le moment, leur lecteur, et l'endroit où ils s'installent.

Les séances de lecture

La médiathèque travaille avec les **structures Petite Enfance municipales** : crèches, jardins d'enfants, et Relais Petite Enfance.

Les mardis matins sont dédiés à la Petite Enfance. Deux bibliothécaires spécialisés proposent des séances de lectures hors les murs et dans les murs.

Ces séances se terminent par un prêt de documents (livres, CD et comptines), que les professionnelles conservent jusqu'à la séance suivante.



Le Prix des Bébés Lecteurs 2023



Ce Prix est le fruit d'un partenariat entre les bibliothécaires et les professionnelles de la Petite Enfance du Territoire Vallée Sud Grand Paris.

Depuis 2021, une sélection d'albums est offerte aux structures partenaires pour recueillir le vote des bébés, mais aussi des professionnelles de la petite enfance, afin qu'ils choisissent leur livre préféré.

A la médiathèque, la sélection est consultable sur place et empruntable. Les parents et les bébés peuvent découvrir la sélection à partir de février, et voter pour leur album préféré jusqu'à fin mai.

Emprunter à la médiathèque

Le fonds Petite Enfance

Consultable uniquement à la demande des professionnelles Petite Enfance

- ❖ Fonds de plus de **900 documents**
- ❖ **Réservé** aux structures Petite Enfance
- ❖ Livres, formats, supports acquis spécifiquement pour les **enfants de 0 à 3 ans**

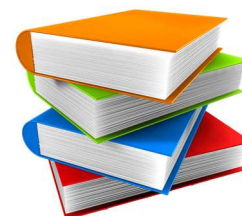
Le fonds Parents

- ❖ Fonds de plus de **500 documents**
- ❖ Livres à destination **des parents et des professionnelles de la Petite Enfance**
- ❖ Nombreux thèmes : Développement de l'enfant, pédagogie, activités d'éveil...

Les sélections thématiques

Les professionnelles de la Petite Enfance peuvent demander des sélections de documents, selon les thèmes abordés dans leurs structures (propreté, sommeil, saisons, gout...).

Elles sont préparées avec soin par les bibliothécaires, et adaptées à l'âge des enfants.



Cette demande doit être adressée par mail à Fanny Moriceau : f.moriceau@ville-montrouge.fr, en précisant le thème choisi, et le type de document souhaité (albums, CD, documentaires...).

Un délai de 10 jours est nécessaire pour préparer cette sélection, il faut donc toujours effectuer cette demande à l'avance. Afin de ne pas bloquer les documents trop longtemps, merci de venir **récupérer la sélection dans les 8 jours**.

Les cartes collectivité

Chaque crèche municipale bénéficie d'une carte collectivité lui permettant d'emprunter jusqu'à **30 livres** et **10 CD** pour une durée de **6 semaines** dans l'espace Jeunesse, et d'accéder au fonds Petite Enfance.

Les assistantes maternelles du Relais Petite Enfance peuvent bénéficier de la carte collectivité gratuite pour emprunter des livres à la médiathèque.

Ces cartes sont **nominatives**, les documents sont sous la responsabilité de son titulaire pendant toute la durée de l'emprunt, et celui-ci veillera au remplacement de tout document perdu ou détérioré.

Concernant les crèches privées, seules celles qui accueillent des berceaux de la ville peuvent demander une carte collectivité. Pour emprunter des documents, la direction de la structure peut choisir de faire une carte personnelle.



Horaires des RDV

Les mardis de 14h à 16h
Les jeudis de 14h à 17h
Les vendredis de 14h à 18h

La création de ces cartes se fait sur RDV

avec Fanny Moriceau
et sur présentation d'une **fiche collectivité** signée
f.moriceau@ville-montrouge.fr 01 46 12 75 76